



In Extenso
finance & transmission

1^{ER} AVRIL 2015

Bpifrance et Soridec accompagnent le groupe Freeness pour accélérer son développement

Montpellier, le 1^{er} avril 2015 – Cette opération de levée de fonds de 1,5 M€ marque une nouvelle étape dans le développement du groupe Freeness. La société est conseillée par In Extenso Finance & Transmission.

Créée en 2009 par Franck Martinez et Michel Broussard, Freeness est une chaîne de centres fitness ouverts 24h/24h et 7jours/7 : un concept différenciant qui a déjà connu un fort succès aux USA et au Royaume Uni.

Avec 4,5 M€ de volume d'affaires, le groupe exploite 12 salles de sport dont 3 établissements affiliés.

Freeness dispose d'une approche *low cost* et d'offres attractives sans compromis sur les prestations proposées aux membres. Avec un business model vertueux permettant d'obtenir un retour sur investissement dès la première année d'exploitation, le concept attire de nombreux candidats à la franchise.

Les dirigeants, souhaitant réaliser une levée de fonds pour accélérer leur développement, ont missionné In Extenso Finance pour les accompagner dans la sélection des investisseurs et la structuration de ce premier tour de table.

Après un processus resserré mené auprès d'une sélection d'investisseurs, **Bpifrance** et Soridec ont rapidement marqué leur intérêt respectif. Conjointement ils investissent 1,5 M€ et prennent une participation minoritaire dans le groupe Freeness.

Fort de cette levée de fonds, le groupe ambitionne d'ouvrir une vingtaine de clubs à horizon 2017 dans les principales grandes villes françaises (Paris, Lille, Strasbourg, Nantes). Cela passera par un développement en propre ainsi que *via* des franchises.

Intervenants :

Société : Freeness (Franck Martinez et Michel Broussard)

Investisseurs : Bpifrance Investissement (Alexis Mahieu) et Soridec (Christophe Camilleri)

Conseil société : In Extenso Finance (Mathieu Dreno)

Conseil juridique : Herlemont & Associés (Julien Herlemont)

Conseil juridique Bpifrance Investissement : PDGB (Madia Iliopoulou)

Due diligences financières : ACA NEXIA (Hervé Teran)

Due diligences juridiques : Doria Avocats (Henri de Crozals)